

LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA



Samedi 11 avril 2020
www.journaldujura.ch

No 85 CHF 3.80
J.A. - CH-2501 Bienne 1

Retrouvez
le Journal du Jura sur



9771424962007 60015

L'édito

Pierre-Alain Brenzikofer
pabrenzikofer@journaldujura.ch



Entre les icebergs, la dure renaissance?

Pour le navire de la presse écrite, déjà terriblement chahuté par l'évolution des mœurs de consommation, la symbolique liée aux fêtes de Pâques a quelque chose de cruel et de terriblement paradoxal. Une deuxième crise profonde, liée au coronavirus, la frappe de plein fouet au moment précis où, civilisation judéo-chrétienne oblige, il est surtout question de renaissance. Dans le meilleur des cas, elle impliquera pour elle une mue radicale, qualitative, hélas. Quantitative? Qui oserait décemment le souhaiter? Dans la conjoncture actuelle, le parcours imposé aux journaux tient davantage du fameux «Highway to hell», ce morceau d'AC/DC tant apprécié par l'ancienne conseillère fédérale Doris Leuthard. Certains fondamentalistes le lui avaient d'ailleurs amèrement reproché. A part ces derniers, qui oseraient sincèrement évoquer un prétendu châtement divin pour expliquer les raisons d'un séisme qui frappe de plein fouet la santé des populations, la vie économique et cette nécessité de vivre ensemble que nous avons peut-être trop négligée? Comme ses confrères, le navire du Journal du Jura évolue au beau milieu d'une mer déchaînée. Ses journalistes, qui tentent d'écoper comme ils le peuvent, doivent en sus subir le chômage partiel. Et on ne parle même pas de ses services commerciaux, qui traquent désespérément l'oasis au milieu du vaste désert que constitue le marché des annonces. Fragile lueur d'espoir, quelques-uns, privés d'une lecture gratuite dans leurs établissements publics habituels, souscrivent enfin à un abonnement. Sera-t-il de courte durée, le temps du confinement? A moins que, dans cette région comme dans les autres, certains prennent enfin conscience que la presse régionale est seule à même de leur apporter des nouvelles vérifiées, des informations qui les touchent de très près. Ce rôle-là, qui d'autre pourrait l'assumer? Dès lors, oserait-on lancer ici un vibrant appel à la solidarité régionale, dimension cruciale dans laquelle Le Journal du Jura joue un rôle fondamental? Par les temps qui courent, son équipage a un peu l'impression de naviguer sur le Titanic, fier navire prétendument insubmersible. Quoi qu'il en soit, à l'image de celui du paquebot, l'orchestre du Journal du Jura continue de jouer. Et, dans les circonstances actuelles, vous nous permettrez sans doute de vous faire remarquer que, malgré quelques fausses notes dues au roulis, il joue plutôt bien! Joyeuses fêtes de Pâques!

Bienne impuissante face au renvoi de la famille Safaryan

Bienne Suite à une lettre signée par de nombreux conseillers de ville, le Conseil municipal de Bienne répond

qu'il déplore le renvoi de la famille Safaryan/Mikayelyan. Il annonce que cette décision ne relève pas de

son ressort et qu'il n'a aucun moyen d'action pour changer les choses. page 5

Avec soi-même ou avec Dieu, la fête de Pâques se passera dans la solitude



Confinement Par tradition, la fête de Pâques est la plus importante du christianisme. Cette année, toutefois, les chrétiens devront tenir compte du coronavirus pour la vivre autrement. Un pasteur et un abbé nous disent comment. page 3

Hôpitaux Des masques faits maison

Le personnel soignant de l'HJB a reçu des visières de protection fabriquées par le ceff-Artisanat et l'école de Moutier. page 10



Idd

Moutier Bonne idée, mais irréalisable

Président de l'UDC prévoit, Patrick Tobler proposait aux autorités de créer un fonds pour aider le petit commerce. Irréalisable, jugent-elles. page 6

Coronavirus Guy Parmelin veut atténuer la crise

Tout en assurant que c'est la santé qui prime, le ministre de l'Economie défend la voie choisie par le Conseil fédéral pour soutenir les entreprises. page 21



Loisirs Les campings privés de touristes

En raison du Covid-19, les campings de la région sont fermés pour les visiteurs sans place permanente. page 4

Archives

Tavannes Des déchets plastiques pour faire de l'électricité

Une installation de pyrolyse sera construite au lieu-dit La Combe. Elle permettra de valoriser quelque 12 000 tonnes de déchets et produire du courant. page 6



Archives Matthias Käser

Course à pied / VTT / triathlon Annulations attendues avant le mois d'août

Les organisateurs des manifestations sportives régionales à venir ne se trouvent pas dans la même optique face au coronavirus. page 13

«Séparer cette famille serait inacceptable»

BIENNE Le Conseil municipal prend position dans l'affaire du renvoi de la famille Safaryan/Mikayelyan. Mais il s'estime impuissant.

PAR CARMEN STALDER TRADUCTION MARCEL GASSER

Le Conseil municipal de Bienne prend position en faveur de la famille Safaryan/Mikayelyan, domiciliée à Bienne et menacée de renvoi. Dans sa réponse à la lettre ouverte émanant des conseillers de ville, il précise qu'«il serait inacceptable du point de vue humanitaire que des membres d'une même famille soient renvoyés dans des pays différents».

L'exécutif se réjouirait donc que cette famille puisse rester à Bienne. Mais ce sont là de belles paroles qui ne seront pas suivies d'effet de sa part. L'Exécutif biennois précise en effet que la surveillance juridique concernant la décision rendue par les autorités biennoises en matière de migrations incombe au canton et non à la Ville. «Les décisions juridiques fondées sur un droit de rang supérieur ne sauraient être révoquées sous une quelconque pression politique», peut-on lire dans le communiqué de presse diffusé mercredi.

Dans l'affaire de la famille Safaryan/Mikayelyan, c'est donc aux autorités supérieures de décider si un renvoi forcé doit être ordonné. «Et, le cas échéant, c'est à elles aussi d'examiner si la famille concernée doit ou peut être légalement expulsée», poursuit le Conseil municipal.

Impossible selon B. Feurer

Signée mi-janvier par une trentaine de conseillers de ville, la lettre adressée au Conseil municipal lui demandait d'intervenir sur le plan politique et de tout mettre en œuvre pour que cette famille puisse rester chez nous. L'exécutif était prié d'adresser au Secrétariat des migrations (SEM) une demande d'autorisation de séjour sur la base d'un cas de rigueur.

Beat Feurer, directeur de l'Action sociale et de la sécurité à Bienne, rétorque qu'une telle



Si le Conseil municipal est touché par la situation de la famille Safaryan, il dit ne rien pouvoir faire. AIME EHI

démarche est impossible. «Le Conseil municipal n'a pas les compétences pour invoquer un cas dit de rigueur. Dans cette affaire, il n'a aucune marge de manœuvre. En tant qu'instance politique, il ne peut pas intervenir dans une procédure exclusivement juridique, c'est une question de séparation des pouvoirs», résume-t-il.

Et d'ajouter qu'il s'agit également d'une question d'égalité de traitement: si le Conseil municipal s'engageait aujourd'hui sur le terrain politique en faveur de cette famille, il serait appelé à le faire pour toutes les autres qui se trouvent dans la même situation.

L'état se resserre

Le problème de cette famille semble donc insoluble. Elle vit en Suisse depuis huit ans, mais toutes ses démarches pour obtenir l'asile ont échoué. Le père doit donc être renvoyé dans son pays, le Kazakhstan, avec

les deux enfants les plus âgés, et la mère en Arménie avec le plus jeune. Tout cela parce que les deux pays refusent d'accueillir sur leur territoire un ressortissant étranger. L'état se resserre donc.

Le Service biennois des migrations ayant rejeté la demande de la famille de pouvoir bénéficier d'un cas dit de rigueur, le couple a fait recours auprès de Direction de la sécurité du canton de Berne qui, à son tour, a décidé la semaine passée de ne pas entrer en matière. La seule voie juridique encore ouverte consisterait à recourir auprès du Tribunal administratif.

«Solution de facilité»

Rudolf Albonico, cofondateur de l'association biennoise «Tous les êtres humains», qui soutient cette famille depuis plusieurs mois, étudie actuellement cette possibilité avec l'aide de quelques juristes.

«En refusant d'entrer en matière sur ce recours, le canton a

vraiment choisi la solution de facilité», juge Rudolf Albonico. Divers points qui figuraient sur le recours n'ont même pas été abordés. A l'entendre, cette affaire est loin d'être terminée. En ce qui concerne le communiqué du Conseil municipal, Rudolf Albonico l'accueille avec bienveillance, car il trouve bon que l'exécutif se soit prononcé sur ce cas. Mais en même temps il déplore son manque de courage. «Le Conseil municipal aurait pu prendre position plus clairement en faveur de cette famille: sa façon de communiquer est très pauvre et sans imagination.»

Pour l'instant, la famille Safaryan/Mikayelyan habite encore dans son propre logement, mais il est question de la transférer dans un centre de renvois prévu pour les requérants déboutés. Ce sera au plus tôt en juillet. L'association «Tous les êtres humains» réunit d'ores et déjà des fonds en vue d'un éventuel hébergement privé.

LETTRES À NOS AINÉS

A Odette et Mario, dans l'au-delà

Mes grands-parents, Odette et Mario, ne sont plus de ce monde et pourtant, c'est à eux que j'ai envie d'écrire cette lettre... à eux, parce qu'à mes yeux, ils représentaient la quintessence de ce que sont les grands-parents. Ils incarnaient la douceur... Ce mélange de nonchalance et d'autorité soft qui caractérise ceux qui ont déjà élevé leurs propres enfants et qui veulent profiter des bons côtés de l'autorité parentale avec leurs petits-enfants, tout en laissant le côté plus sévère aux parents.

Chez Mario, on pouvait faire des bêtises. Le dos de la baignoire, un peu de savon et on avait un toboggan aquatique! Evidemment, Odette nous grondait doucement en découvrant l'inondation, mais qu'importe! Chez Odette, on mangeait des gâteaux à la cannelle savoureux et on prenait le thé, toujours noir comme de l'encre et bien sucré. Avec Odette et Mario, on faisait des voyages et la découverte de certaines capitales. Avec Odette, on apprenait à coudre et à tricoter. Mario, quant à lui, nous apprenait la peinture. Rien n'était jamais compliqué et on repartait toujours de chez eux la tête dans les étoiles et la poche pleine de piécettes pour notre tirelire. On adorait passer du temps loin de papa, maman dans un univers rassurant, parce que forcément pas si éloigné du nôtre!

Cette lettre est pour tous les petits enfants qui ont des grands-parents qu'ils ne peuvent pas voir en ce moment. Faites-leur les bisous virtuels et envoyez-leur les lettres, les bricolages, les preuves d'amour que j'aimerais envoyer à Odette et Mario. Mon conseil? Prévoyez une grande fête pour leur non-anniversaire, dès que vous pourrez les voir. Arrêtons d'attendre les grandes occasions pour célébrer ceux que l'on aime. Ce début d'été qui s'annonce sera une renaissance, une redécouverte de la vie. Alors, je me réjouis d'entendre les bribes de retrouvailles émanant de toutes les terrasses de la ville!

Cette lettre est pour tous les grands-parents dont la vie semble un peu vide sans leurs têtes blondes préférées. Vous êtes tous les Odette et Mario de quelqu'un... ce pilier indispensable à la transmission du savoir familial, cet endroit privilégié où l'on apprend que oui, papa et maman ont aussi été des enfants, et qu'eux aussi ont fait des bêtises. Ils sont toute une partie du tissu de connaissance qui a fait de moi l'adulte que je suis. Alors, merci pour ces moments absolument indispensables et longue vie aux grands-parents gâteaux!

STÉPHANIE MÉRILLAT, COPRÉSIDENTE DU HC BIENNE

EN BREF

BIENNE

Un concours d'idées pour repenser le Geyisried

La partie sud du quartier Geyisried, des deux côtés de la route d'Orpond, compte de nombreux lotissements de coopératives, dont la plupart sont situés sur des terrains que la Ville de Bienne a octroyés en droit de superficie. Le projet «coordination entre assainissement d'immeubles et développement urbain», mené entre 2014 et 2018, a montré que cette partie du quartier nécessitera d'être rénovée à moyen ou long terme, ce qui offrira une chance de valoriser et de densifier le quartier. Pour concrétiser le futur développement du quartier, les coopératives concernées prévoient, en collaboration avec la Ville de Bienne, de participer à la 16e session du concours European, qui aura lieu en 2020-2021. Il s'agit d'un concours d'idées lancé dans toute l'Europe dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Le Conseil municipal a octroyé un crédit de 224 000 fr. pour préparer la participation et la réalisation du concours. L'ensemble du projet sera financé par la Ville de Bienne et les coopératives. Les résultats du concours seront connus dès fin 2021. C-MAS

Nouvelle gestion des véhicules

Le Conseil municipal a adopté les principes de base pour la nouvelle gestion du parc de véhicules de la Ville de Bienne. L'objectif de cette gestion centralisée est d'administrer les ressources municipales en termes de véhicules avec rentabilité et durabilité. Les principes de base qui viennent d'être adoptés réglementent l'attribution des compétences au niveau organisationnel et financier concernant la gestion du parc de véhicules et les procédures générales pour répondre aux besoins en matière de mobilité dans l'Administration municipale. A la Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement, la gestion du parc de véhicules est rattachée à l'Inspection de la voirie. C-MAS

Installations de loisirs fermées

LA NEUVEVILLE Accès interdit à toutes les places de jeux et de sports.

A l'instar de nombreuses autres communes du Jura bernois, La Neuveville a décidé, jeudi, d'interdire l'accès à toutes les installations de loisirs, peut-on lire sur le site internet de la commune. Ceci pour une durée indéterminée. Cette interdiction concerne notamment les terrains de football, de basketball, de beachvolley et de skaterhockey ainsi que les

différentes places de jeux et la nouvelle installation de street workout (photo Jura bernois Tourisme).

Les autorités neuvevilloises rappellent également que les rassemblements de plus de cinq personnes sont interdits. Enfin, elles recommandent à leurs citoyens de rester chez eux et de suivre les prescriptions mises en vigueur par la Confédération. MPR

